



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 6 | 0 6 | 2 0 2 3

Dossier complet le 0 6 | 0 6 | 2 0 2 3

N° d'enregistrement 2023 -0029

1 Intitulé du projet

Déconstruction et reconstruction d'un commerce ALDI à Houplines (59)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

Huise

Sylvain

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

IMMALDI & Cie

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

4 1 4 5 9 9 0 3 5 0 0 0 1 4

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 **Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	a) Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 **Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la reconstruction en lieu et place d'un commerce Aldi. Le commerce Aldi actuel sera démolit et la zone de projet sera terrassée.

Les surfaces planchers se répartissent comme suit :

- Surface totale plancher au rez-de-chaussée : 1436,23m² ;
- Surface plancher en mezzanine : 33,70m² (9,00+24,70) (local technique chauffage et local technique BEC) ;
- Surface plancher totale : 1469,93m² ;
- Surface de vente accessible au public : 999,00 m²

Le parking est constitué de 76 places de parkings dont 3 places PMR avec cheminement extérieur permettant l'accès au magasin.

L'accès piéton et vaire est prévu sur la rue des Déportés.

Un parc à vélos est présent sous l'auvent d'entrée.

4.2 Objectifs du projet

L'ensemble du site est à réaffecter, la MEL est chargé de créer les différents lots, le réseau de voiries et les aménagements paysagers autour des différents lots afin de redynamiser cette friche industrielle (Françes industrielles entre Armentières et Houplines).

Du fait l'évolution général du commerce, que ce soit la concurrence des enseignes environnantes ou du commerce de distribution (e-commerce et drive), des modes et tendances de consommations (plus de proximité, plus de produits bio, plus d'environnement qualitatif...), l'enseigne ALDI a décidé la mise en place d'un nouveau concept pour de nouveaux consommateurs.

La mise en place de ce nouveau projet passera par une refonte complète du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux débuteront par la démolition du magasin ALDI existant. Le site sera complètement réaménagé. Le bâtiment actuel en fond de parcelle sera démoli.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le commerce sera accessible depuis la rue des Déportés. La surface de vente sera de 900 m².

Les surfaces libres de toute construction ainsi que les délaissés des aires de stationnement font l'objet d'un aménagement paysager.

Les eaux pluviales du projet (eaux de toiture et de parking) seront dirigées vers un bassin aèrien (jardin d'eau) et vers des bassins d'infiltrations situés sous les zones de stationnement (2 bassins de 149 et 153m² sont prévus). Les eaux de parkings seront traitées par un séparateur d'hydrocarbure avant leur rejet dans les bassins. Les constructions seront raccordées au réseau public d'assainissement conformément au règlement sanitaire.

Le projet engendrera un trafic d'environ 100 véhicules / jour. Ce trafic est d'ores et déjà existant du fait de la présence de l'actuel Aldi.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(*) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe aux(à) considérat(ion)s d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du site de projet	5 810 m ²
Surface du bâtiment	1436 m ²
Surface de vente	959 m ²
Nombre de stationnement	78 unités
Surface d'espace vert	908 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 251 Voie : Rue des Déportés

Lieu-dit : _____

Localité : Houplines

Code postal : 5 9 1 6 6 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 8° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées : _____

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la MEL - secteur UOP "franges industrielles"

(1) Joignez à votre demande les annexes 1°2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.71 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

(1) Voir l'annexe au formulaire explicative

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant / après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

À l'instar de ce qui est demandé dans le formulaire de demande de permis de construire, afin de reunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Geo-IDE disponible sur le site de chaque Direction Régionale.

Le site Internet du ministère de l'Énergie notamment vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche "les Prés du Hém" se situe à 1,2 km du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun APB n'est recensé à proximité de la zone d'étude. Le plus proche est situé à environ 20 km et se nomme « Prairie des Willemots » (FR800449).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le littoral se situe à 50 km.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation biologique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est concerné par la zone tampon d'une voirie bruyante M954A (rue des Déportés).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone a dominante humide la plus proche se situe à 100 mètres au nord du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Houplines est soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels. Il s'agit du PPRI « vallée de la Lys ».
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il a été approuvé le 21/07/2005.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site CASIAS, BASOL ou SIS n'est recensé sur le site de projet. Cependant un ancienne filature se tenait en lieu et place du projet. Ainsi une étude de sols afin de déterminer la présence de polluant va être réalisée
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage n'est recensé sur le territoire communal. Le plus proche se situe à 5,5 km du site de projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est la vallée de la Lys en Belgique à 2,4 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendra-t-il ces prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ressources Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au système d'assainissement et d'eau potable rue des Déportés.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un seul espace est déjà assés et permet l'expression de la biodiversité. Les photographies observées montrent la présence de végétations exotiques envahissantes et de plantes d'ornement.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun enjeu écologique relatif aux sites Natura 2000 à prévoir étant donné que le site est urbain.
	Engendra-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est d'ores et déjà urbain.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre d'étude est concerné par un risque d'inondation par débordement de nappes d'eau souterraines. Une zone inondée constatée est recensée en sortie de l'axe de stationnement. L'aléa de mouvement des argiles est moyen au droit du projet.
	Engendrer-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude de pollution déterminera le risque réel.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/les Iratus ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de reconstruction modifiera peut le flux client d'ores et déjà existant.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La rue des déportés est classée en catégorie de bruit niveau 3.
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les vibrations seront limitées à la phase de travaux (démolition et re-construction).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire de stationnement et le commerce seront éclairés aux horaires d'ouverture.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage public a un impact faible sur le projet.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet supplémentaire n'est attendu. Les rejets se limitent au rejet des eaux des sanitaires et de lavage.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendrerait-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune augmentation du nombre de déchets n'est attendue
	Engendrerait-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendrerait-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol reste le même qu'aujourd'hui.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans la même démarche que le projet de "reconversion des franges industrielles sur les communes d'Armentières et d'Houplines, rue des Déportés" ayant fait l'objet d'une décision de non soumission à étude d'impact en date du 2 octobre 2020.

Ce projet fait l'objet d'un opération de requalification de franges industrielles pour l'accueil d'habitats.

Le projet actuel d'Aldi n'engendre pas d'impact et n'a donc pas d'incidences cumulées avec le projet ci-dessus.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun impact transfrontalier n'est attendu étant donné l'absence d'impact supplémentaire due à la reconstruction.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit les mesures suivantes pour éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement ou la santé humaine :

- création d'espaces verts à hauteur de 908 m² soit 15,6% de l'emprise du projet,
- Pavés drainants sur 1 108 m² soit 15% de l'emprise du projet,
- installation de panneaux solaires sur la toiture du bâtiment,
- installation d'un parc à vélos sous le auvent,
- installation en zone urbaine desservie par les transports en commun,
- installation de 12 places de parking pré équipement électrique et 4 places de parking pour véhicules électriques.
- façade en brique de ton rouge pour s'intégrer au contexte industriel du secteur (ancienne filature).

Des mesures supplémentaires pourront être prises en cas de découverte de pollution sur le site de projet

7 Auto-évaluation (facultatif)

Qu'en est-il de la manière dont, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prenant en compte les thématiques environnementales et humaines du secteur et proposant des mesures concrètes pour éviter et réduire les impacts du projet sur l'environnement, il ne semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n° 14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R. 122-2-1 du code de l'environnement (clause fret), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/15 000 et 1/54 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue : l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Etude de pollution historique	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Notice explicative	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom HUSSE

Prénom Sylvia

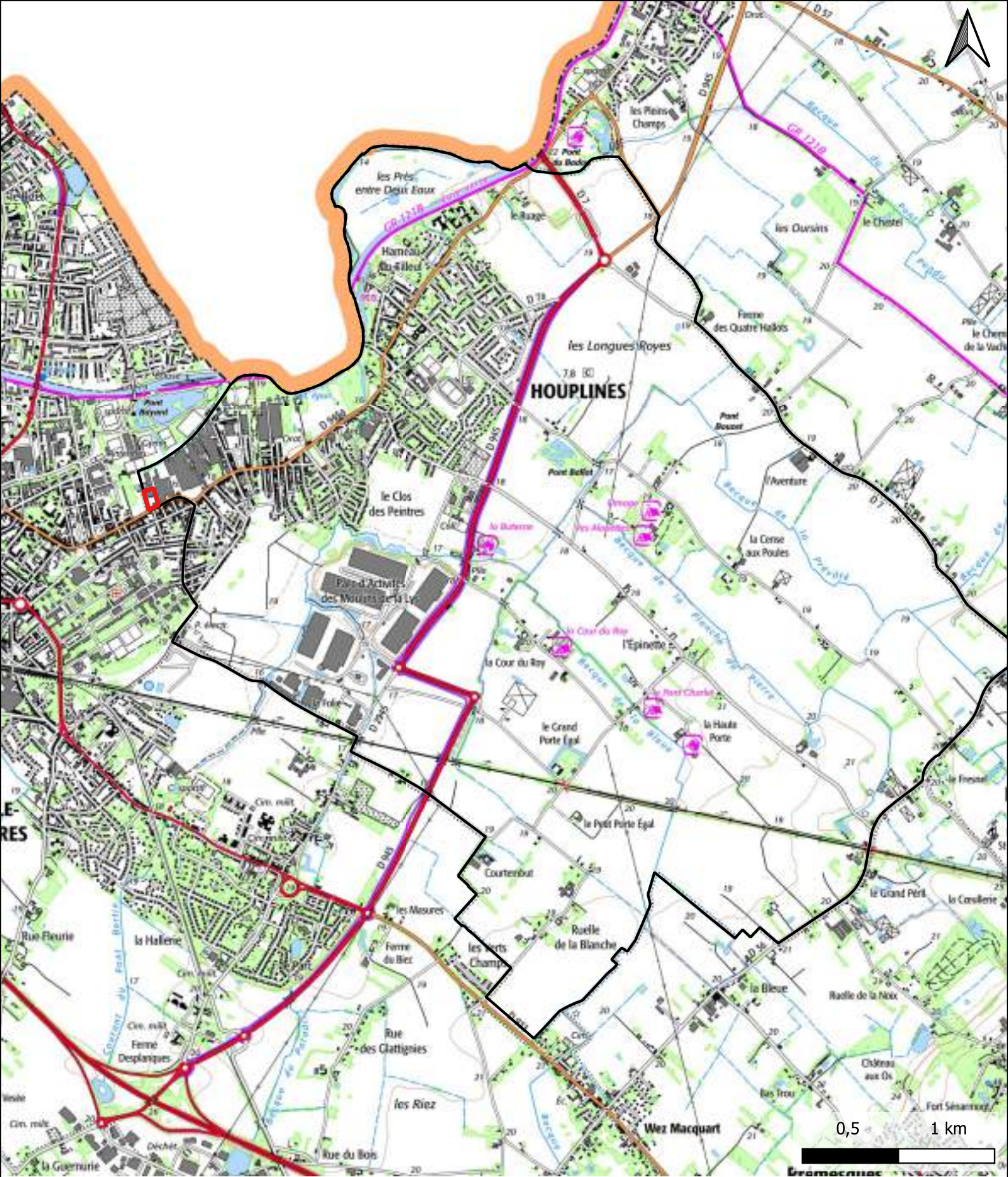
Qualité du signataire Responsable Développement

A HOUPLINES

Fait le 21/03/2023



IMMALDI ET COMPAGNIE SAS
PARC D'ACTIVITE DE LA GOELE
13 RUE CLEMENT ADER
CS 21573
77234 DAMMARTIN EN GOELE CEDEX
SAS au capital de 100 000 000,00 €
RCS METZ N° 118 566 038
SIRET : 328 556 633 043 - APE 6820 B

Signature du (des) demandeur(s)



Localisation du projet 1/25000ième



Légende

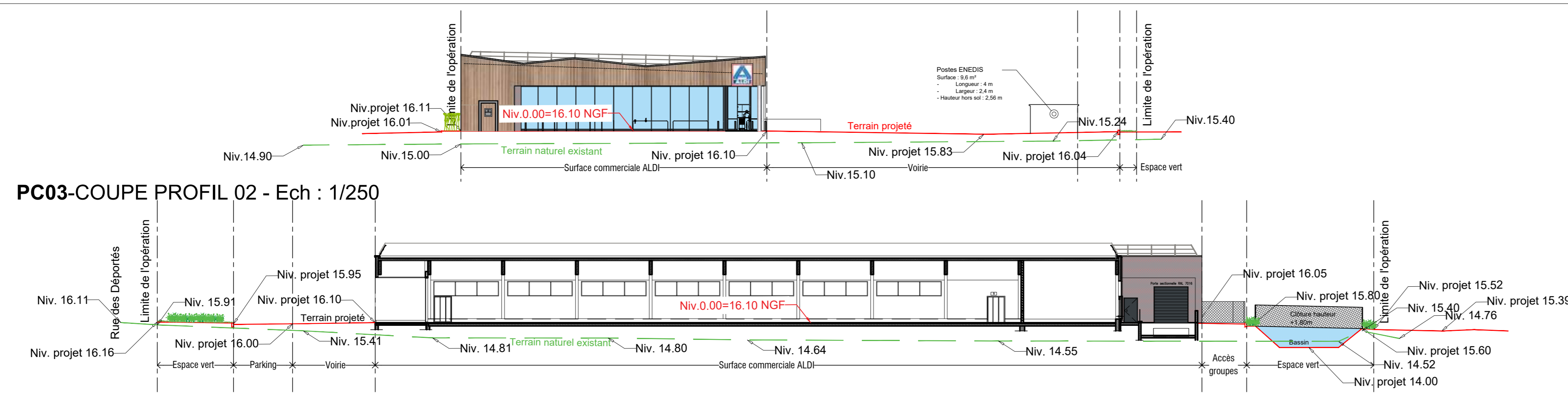
-  Limite communale d'Houplines
-  Site de projet



Photographies du projet

Légende

-  Limite communale d'Houplines
-  Site de projet



LEGENDE

RACCORDEMENT AUX IMPETRANTS (Réseau enterré)

- EAU POTABLE G32-H3A 075
- RESEAU ELECTRIQUE TARIF JAUNE 105 KVA
- TELECOM 3 Ø 42

ASSAINISSEMENT (Réseau enterré)

- RESEAU EAUX DE PLUIE (Toiture + parking)
- RESEAU EAUX USEES

RECAPITULATIF DES SURFACES (m²)

Surface de l'opération	100%
Surface de l'opération	5819
Arrière évolution des véhicules et piétons	1887
Espaces verts	908
Construction ALDI H B	1557
Béton	164
Stabilisé	80
Gravier	47
Carénage sous ouvert	56
Pave drainant	1106
Poste ENEDIS	10
Nombre de places	78

RECAPITULATIF DES SURFACES (m²)

Surface de l'opération	100%
Surface de l'opération	5819
Perméables	2121
Imperméables	3698
	5819

RECAPITULATIF DES SURFACES (m²)

Surface de l'opération	100%
Surface de l'opération	5819
Perméables	2121
Imperméables	3698
	5819

RECAPITULATIF DES SURFACES (m²)

Surface de l'opération	100%
Surface de l'opération	5819
Perméables	2121
Imperméables	3698
	5819

Démolition d'un bâtiment existant et construction d'une surface commerciale sous enseigne ALDI

CHANTIER :
 Section:000 A 1(une partie)-917-919-6015-6016-6017-6018(une partie)-6019 et 6020 Surface cadastrale=21948m²
 surface de l'opération=5819m²
 Situation : 261 Rue des Déportés, 59116 Houplines

MAITRE DE L'OUVRAGE:
IMMALDI & Compagnie S.a.s
 Monsieur Sylvain HUSSE
 Parc d'Activités de la Goële
 527, rue Clément Ader
 F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

AUTEUR DE PROJET:
AADE sprl
 Atelier d'Architecture Deloese Elmas s.p.r.l.
 Rue des Teliers, 6 bte.5
 7100 MONS (Belgique)
 email : info@aaade.pro
 Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93
 Référence Ordre des Architectes : P80097

SPRL AADE
 ATELIER D'ARCHITECTURE
 DE LOOSE-ELMAS
 4 BTE 5 Rue des Teliers
 7100 Mons (Belgique)
 Tél: 0616 89 73 16

PERMIS DE CONSTRUIRE

SITUATION PROJETEE

- Plan Masse
- Coupes Profils
- Volet paysager

Modifications


N°	Date	Description
1		
2		
3		
4		


Dossier: 020-012 Echelle: 1/250 (Format A2) Date: 06/03/2023 Plan n°: PC02-PC03 PC06



Photographies du projet


Légende

 Limite communale d'Houplines

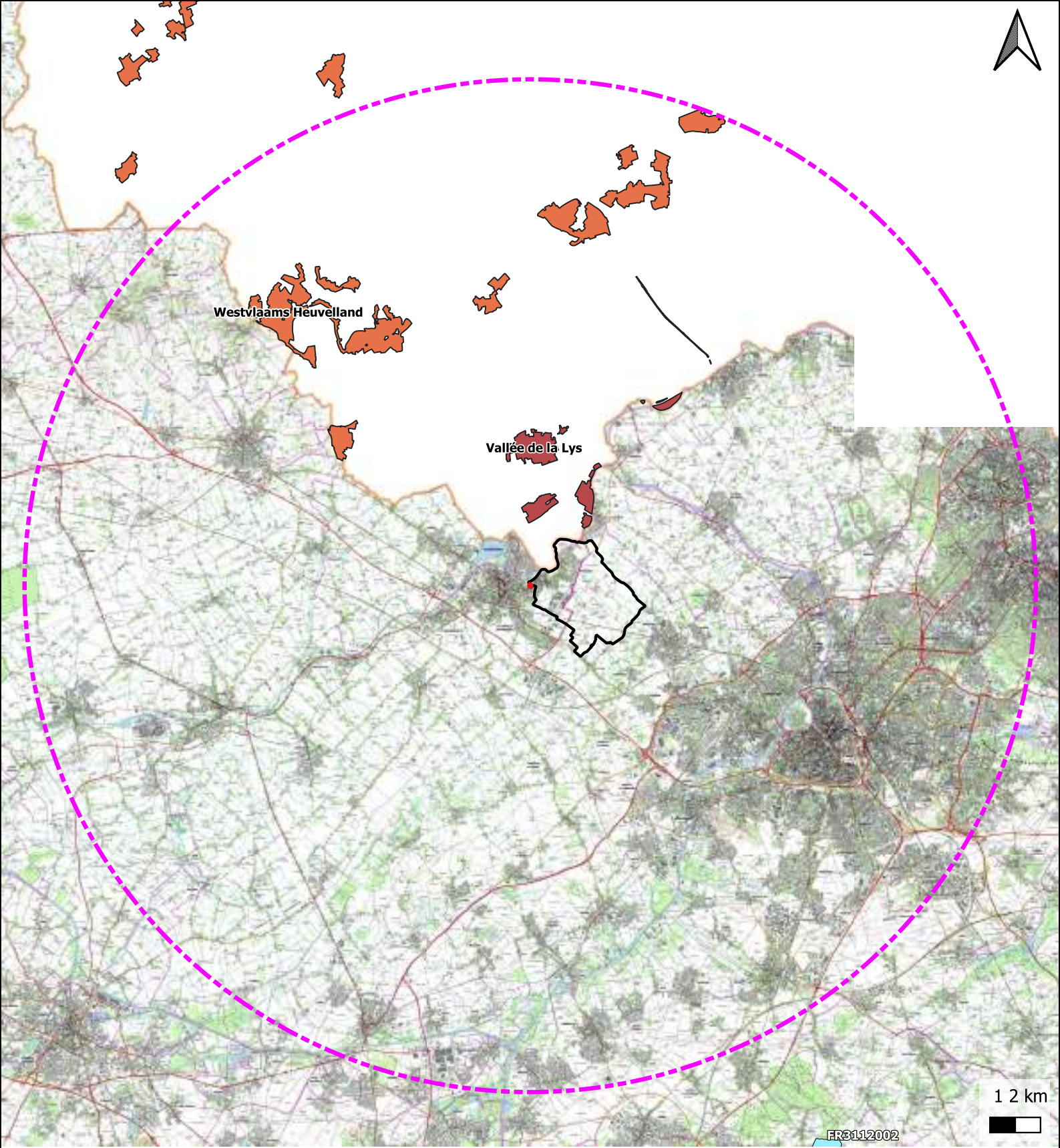
 Site de projet

Bâtiment

 Eglise






 Tissu urbain mixte

 Industriel, agricole ou commercial



Localisation des zones NATURA 2000

Légende

-  Limite communale d'Houplines
-  Site de projet
-  Périmètre de 20 km
-  Zones NATURA 2000 Belge de Flandres
-  Zones NATURA 2000 Belge de Wallonie